



PROGRAMME DE FORMATION

en accord avec les unités décrites à l'annexe de l'arrêté du 12 décembre 2008

FORMATION AUX CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SALUBRITE

POUR LES « PERSONNES METTANT EN ŒUVRE LES TECHNIQUES DE TATOUAGE PAR EFFRACTION CUTANEE AINSI QUE DE MAQUILLAGE PERMANENT ET DE PERÇAGE CORPOREL »

Telle que prévue par l'article R 1311-3 du code de la santé publique

PUBLIC VISE

⇒ Professionnels ou futurs professionnels du tatouage ou perçage corporel exerçant une effraction cutanée (techniques de maquillage longue durée y comprises). Esthéticiennes, dermographes, tatoueurs, pierceurs

DUREE réglementaire

3 jours, de 7h00 de formation par jour soit 21 heures au total

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances de base sur la physiologie de la peau.
- ✓ Maîtriser les procédures d'asepsie de la peau et connaître les produits à utiliser
- ✓ Identifier et prévenir les risques de transmission des agents infectieux pour le client et le professionnel.
- ✓ Savoir organiser son local et son plan de travail
- ✓ Utiliser les produits de désinfection et de stérilisation du matériel conformément aux normes en vigueur s
- ✓ Connaître ses responsabilités et obligations professionnelles en matière d'informations et de suivi des clients.

DATES

Nous consulter

LIEU

Salle de formation à la Résidence Maraé,
103 rue Saint Georges à NANCY (54000)

PRIX

350 € prix total pour 1 stagiaire pour les 3 jours NET de Taxe - Organisme non assujéti à la TVA, article 261 du CGI

TPOLOGIE

Acquisition/perfectionnement en hygiène professionnelle.
CPF Habilitation Hygiène et Salubrité.

VALIDATION

Attestation de suivi de formation délivrée en fin de stage, **obligatoire** pour déclarer et exercer son activité professionnelle tatouage/piercing.

METHODES PEDAGOGIQUES

- pragmatiques et participatives : mises en situation, ateliers pratiques et exercices

FORMATEURS

- Professionnels de santé, spécialistes en hygiène hospitalière.

PROGRAMME SEQUENCE - METHODES ET CONTENUS PEDAGOGIQUES

JOUR 1

Matin 9h00-12h30 : Présentation croisée des participants et du formateur.

Rappels des objectifs de formation telle que prévue par l'article R-1311 du code de la santé publique. Tour de table et évaluation des prérequis et connaissances en hygiène selon le niveau des participants.

Généralités en anatomie et physiologie de la peau, les réactions inflammatoires, les complications allergiques possibles. Les conditions d'une bonne cicatrisation.

Le risque infectieux : mécanismes de l'infection, modes de transmissions précautions et contre-indications liées à l'acte d'effraction cutanée. La relation hôte/micro-organismes, les flores microbiennes. Les mesures préventives à l'infection.

Après-midi 13h30-17h00 : Obligations auprès de la clientèle (information sur les risques et les précautions selon l'acte réalisé, le cas du mineur...).



Atelier pratique : pose et retrait des gants stériles et non stériles, préparation d'un champ stérile. Cas : L'accueil et les informations à communiquer, les précautions à observer de la part du professionnel.

JOUR 2

Matin 9h00-12h30 : Acquisition des bonnes pratiques en hygiène et précautions standards : connaître les règles d'asepsie et antiseptie. Les différents produits : détergents, désinfectants, antiseptiques, leurs spectres d'action et leurs modalités d'utilisation selon l'acte réalisé. Les étapes à respecter dans la préparation de la peau.

Après-midi 13h30-17h00 : La maîtrise de la contamination par l'environnement, la réglementation des déchets (DASRI), tri, stockage, élimination, collecte. La tenue professionnelle appropriée et les règles de protection.



Atelier pratique : le lavage de main correct et la bonne utilisation de produit hydro alcoolique (technique et produits).

JOUR 3

Matin 9h00-12h30 : Rappels de la réglementation concernant le rôle du professionnel. Obligations et recommandations vaccinales. Quelle conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang (AES) ?

L'organisation des locaux, la préparation du poste de travail, le choix des matériaux et des produits selon les zones d'entretiens. Le niveau de traitement requis par rapport à l'utilisation du matériel. Le conditionnement et la maintenance des dispositifs utilisés.

Après-midi 13h30-17h00 : Les étapes et les procédures de nettoyage, de désinfection et stérilisation, le traitement et le contrôle du matériel réutilisable.



Atelier pratique : Le bon usage de matériel unique et stérile.

EVALUATION

Vérification des acquis et des gestes par les formateurs.

Etudes de cas, QCM et grilles d'autoévaluation.

Evaluation collective et individuelle de fin de stage. Remise de l'attestation.

Moyens pédagogiques et évaluations

- Dossier pédagogique et législatif remis à chaque participant.
- Mises en situation et exercices pratiques au cours d'ateliers (lavage de mains, port de gants). Les formateurs sollicitent la participation de tous, chacun étant acteur de sa formation. Travaux permettant de concrétiser les apprentissages.
- Questionnaires et grilles d'autoévaluation.
- Bibliographie, sources documentaires.